

Motion pour la mise à disposition transparente des documents du Conseil communal sur le site Internet de la commune

Conseil communal du 4 mai 2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Les documents constituent notre outil de travail principal. Ils nous permettent de nous informer, de préparer les séances et de prendre les bonnes décisions. Avant chaque séance du Conseil, nous les recevons par voie électronique. Certain-es d'entre nous les impriment alors que d'autres les enregistrent sur leur smartphone, tablette ou ordinateur. Après les séances, une grande partie de ces documents ne nous sont plus accessibles. Et pourtant, ils sont les témoins de l'histoire, du vécu et de l'avenir de notre commune.

Il est impératif que la totalité des documents mis à notre disposition ou élaboré par nos membres soient facilement disponibles pour nous toutes et tous, pendant et après leur traitement. Ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui.

Actuellement, les documents suivants sont à disposition sur le site Internet de la commune:

www.moudon.ch/fr/9/moudon-officiel

- -la liste des membres du Conseil communal
- -la liste des membres du Bureau
- -les convocations et ordres du jour des séances du Conseil de la législature 2016-2021
- -les procès-verbaux de la législature 2016-2021
- -les préavis municipaux de la législature 2016-2021

De plus, les documents suivants sont à disposition sur l'Extranet des Conseillères et Conseillers:

www.moudon.ch/extranet/

- -les procès-verbaux des séances du Conseil depuis le 6.10.2009 à ce jour
- -les convocations et ordres du jour des séances CC depuis le 10.11.2009
- -la liste des commissions 2006-2011
- -la liste des membres du CC avec les coordonnées de chacune et chacun
- -quelques préavis de l'année 2015 (71-15, 72-15, 73-15, 75-15, 78-15)
- -le rapport de gestion 2014 et les comptes 2014,

La situation décrite ci-dessus n'est pas satisfaisante. Seule une partie des documents préparés par la Municipalité à l'intention du Conseil ainsi que les documents produits par le Conseil lui-même et par ses commissions sont accessibles facilement.

Nous avons consulté les sites internet de communes vaudoises comparables à la nôtre. On peut citer par exemple les sites de Payerne, Echallens et Ecublens : tous les documents y sont disponibles en quelques clics, et non pas sur un extranet ou un intranet, mais directement accessibles à tout un chacun.



Dès lors, par cette motion, nous invitons la Municipalité et le Bureau du conseil à créer, sur le site internet de la commune www.moudon.ch un domaine dans lequel les documents suivants sont aisément accessibles :

- -les convocations et ordres du jour des séances du conseil
- -les procès-verbaux
- -les préavis municipaux
- -les rapports de gestion, liasses des comptes et du budget
- -les rapports des commissions ad hoc
- -les rapports de la COGEFIN
- -les rapports des autres commissions permanentes
- -les lettres et pétitions parvenues au président
- -les communications de la municipalité
- -les initiatives, postulats, motions, interpellations et projets rédigés

La mise à jour devrait intervenir après chaque Conseil, dans un délai raisonnable. Afin de faciliter l'intégration des nouveaux membres du Conseil, le dispositif devrait être opérationnel pour le début de la législature 2021-2026.

De plus, nous voyons ici une opportunité supplémentaire d'utilisation de la GED, introduite en 2015 dans l'administration communale et à ce jour encore insuffisamment implémentée, à notre connaissance.

Nous invitons les Conseillères et les Conseillers à appuyer cette motion qui facilitera de manière significative notre engagement pour la commune, la préparation et le suivi des séances du conseil ainsi que les travaux au sein des commissions.

Les motionnaires

Michel Lohner

Colin Faqi

Moudon, le 4 mai 2021